

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 19 juin 2025 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

25/048/VDV

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions aux Équipements Sociaux pour l'innovation et la créativité - 2^{ème} répartition 2025.

25-42336-DLSVAEC

VDV

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

Par délibération 24/0038/VDV du 16 Février 2024, le Conseil Municipal a validé la mise en œuvre de la Convention Cadre des Centres Sociaux 2024-2027 (CCCS) ainsi que son Avenant 1 qui la décline de façon opérationnelle sur le territoire communal. Cette dernière s'inscrit dans une démarche multi partenariale portée et coanimée par la Caisse des d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (CAF) et l'État incluant le Conseil Départemental, les intercommunalités du Département, douze communes du Département dont Marseille, la Mutuelle Sociale Agricole Provence Azur et la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au travail Sud-Est ainsi que les fédérations d'éducation populaire parties prenantes du cadre partenarial, qui vise à conforter un soutien financier en faveur des Centres Sociaux du Département.

Pour toute la durée de cette dernière, la Ville de Marseille a décidé d'accorder aux équipements sociaux une contribution financière importante et annuelle afin d'apporter des solutions concrètes aux demandes légitimes des Centres Sociaux pour stabiliser les postes clés de ces structures (direction, accueil, comptabilité, famille, jeunesse) ; qu'ils puissent proposer des activités aux habitants lors de l'ouverture estivale du mois d'août ; qu'ils innovent et créent des projets portant sur l'animation territoriale, la famille et la jeunesse.

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus et à la suite des décisions prises et inscrites dans la délibération 25/0204/VDV du 25 Avril 2025, une deuxième répartition des crédits de l'année 2025, d'un montant de 1 020 535 Euros (un million vingt mille cinq cent trente-cinq Euros), est soumise à notre approbation.

Sont annexés à ce rapport, les conventions et avenants des associations concernées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
VU LA CONVENTION CADRE DES CENTRES SOCIAUX 2024-2027
VU L'ANNEXE A L'AVENANT 1 : DÉCLINAISON DE LA CONVENTION CADRE
DES CENTRES SOCIAUX 2024-2027 SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE
MARSEILLE
VU LA DELIBERATION N°23/0798/VDV DU 5 DÉCEMBRE 2023
VU LA DELIBERATION N°24/0038/VDV du 16 FÉVRIER 2024
VU LA DELIBERATION N°25/0204/vdv du 25 avril 2025
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1

Des subventions sont attribuées aux Équipements Sociaux de notre secteur pour l'innovation et la créativité, au titre de l'année 2025 et dans le cadre d'une deuxième répartition de crédits :

Tiers	Associations	Adresse	Dossiers N°	Subventions complémentaires 2025 déjà attribuées	Objet de la Demande	Montant en Euros
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/La Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00015127	10 000 € déjà votés au CM du 25/04	Animation de Territoire	1 000

4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/L a Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00015146	12 000 € déjà votés au CM du 25/04	Projet Famille	2 000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/L a Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00014926	13 000 € déjà votés au CM du 25/04	Projet Jeunesse	12 000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/L a Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	10285		Projet de solidarité international au Sénégal	5 000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Les Trois Lucs/La Valentine	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00015125	8 000 € déjà votés au CM du 25/04	Animation territoriale	14 000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Les Trois Lucs /La Valentine	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00014924	12 000 € déjà votés au CM du 25/04	Animation collective Familles 11/12	3 000
11591	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	15 traverse de la Solitude 13011 Marseille	00014982	4 500 € déjà votés au CM du 25/04	Vivre ensemble, réinvestir les espaces publics et dynamiser la participation citoyenne	1 000

11591	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	15 traverse de la Solitude 13011 Marseille	00014978	3 000 € déjà votés au CM du 25/04	Animation collective familles	1 000
11591	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	15 traverse de la Solitude 13011 Marseille	00014981	2 500 € déjà votés au CM du 25/04	Actions jeunesse	1 000
11577	Association familiale du Centre Social Bois Lemaitre (AFAC)	Villa Emma avenue Roger Salzman 13012 Marseille	00016445		Le petit marché de Noël de Bois Lemaitre	700
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00015417	9 000 € déjà votés au CM du 25/04	Événements de Proximité : Un Lien Fort entre Quartiers et Habitants	2 000
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00015418	6 000 € déjà votés au CM du 25/04	Génération Unies- Jeunes des Caillols en Action	5 000
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00016381		Animations de Noël sur le territoire des Caillols	2 350
22480	Synergie Family pour CS Rouguière / Libérateurs / Comtes	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00016385		Fêtons Noël toutes et tous ensemble à la Rouguière	3 350
22480	Synergie Family pour CS Rouguière / Libérateurs / Comtes	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	011327		Apprendre d'où nous venons pour savoir où nous allons à la Rouguière	5 700
25607	Institut de Formation, d'Animation et de Conseil IFAC pour Les Camoins	53 rue du RPC Gilbert 92600 Asnieres sur Seine	00015186	80 000 € déjà votés au CM du 25/04	Projet des Camoins	40 000
25607	Institut de Formation, d'Animation et de Conseil IFAC pour Saint Barnabé	53 rue du RPC Gilbert 92600 Asnieres sur Seine	00015154	80 000 € déjà votés au CM du 25/04	Projet d'animation et de gestion	40 000
TOTAL						139 100

ARTICLE 2

Sont approuvés les conventions et avenants ci-annexés.

Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer ces conventions et avenants.

ARTICLE 3

La dépense, soit 1 020 535 Euros (un million vingt mille cinq cent trente-cinq Euros), dont 139 100 Euros (cent trente neuf mille cent euros) pour les équipements sociaux de notre secteur, sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2025, Article 65748.2 - Sous chapitre 428 – service 03032 - action 13900910.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité.**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}.**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**